



## **L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE (IVG)**

On parle d'interruption volontaire (IVG) lorsque la femme prend la décision et demande explicitement de mettre un terme à sa grossesse pour des raisons psychosociales et non médicales. En Suisse, l'IVG est légale jusqu'à la 12<sup>ème</sup> semaine d'aménorrhée et on en recense environ 12'000 par an. Le taux d'IVG en Suisse reste l'un des plus bas d'Europe. L'IVG peut concerner tout le monde ; y ont recours des femmes de tout âge, tous niveaux d'études ou de classe sociale confondus, en couple ou célibataires, ayant déjà des enfants ou non. Les raisons évoquées par les femmes peuvent être très différentes selon leur situation particulière, situation qui ne leur permet pas, à ce moment-là de leur vie, d'accueillir un enfant.

L'IVG peut se pratiquer par médication jusqu'à la septième semaine. Les médicaments sont pris en deux fois, à l'hôpital ou dans le cabinet du médecin. L'expulsion de l'œuf se fait sous la forme de menstruations dans les 2 à 4 heures qui suivent la prise du deuxième médicament. Les douleurs alors ressenties sont en général plus fortes que celles des règles et les saignements peuvent durer encore jusqu'à 9 jours. Il se peut également que cette méthode ne soit pas parfaitement efficace et qu'on doive finalement avoir recours à un curetage. La femme reste éveillée durant l'ensemble du processus et vit consciemment ce qui se passe.

Lorsque la grossesse est plus avancée, on pratique une intervention chirurgicale par aspiration et curetage, sous anesthésie générale. À la suite de cette intervention, les saignements peuvent encore durer entre 4 à 5 jours. La méthode chirurgicale permet de prendre plus de temps pour réfléchir puisqu'elle peut se pratiquer plus tard. L'intervention par curetage a un côté plus passif car la femme est endormie pendant l'opération.

## **DIFFICULTES PARTICULIERES DE L'IVG**

Selon la loi et afin d'assurer sa protection, c'est à la femme seule que revient la décision de demander une IVG, jusqu'à 12 semaines d'aménorrhée. Cependant, il se peut que cette décision soit prise sous la pression du partenaire ou de la famille, ou en l'absence de soutien de ceux-ci ; l'IVG est choisie alors que la femme souhaiterait, au fond, garder la grossesse si les conditions étaient favorables. Parfois, c'est l'homme qui souhaite garder l'enfant mais pas sa compagne ; il est ainsi impuissant face à cette décision. D'autres fois encore, la décision apparaît plus clairement comme la meilleure solution à faire dans cette situation donnée, à ce moment-là de la vie.

L'IVG est fortement imprégnée des convictions religieuses, des idées personnelles que chacun se fait sur la personnification du fœtus aux différents stades de son existence, ou sur l'interruption de grossesse en elle-même. Suivant ce qu'en pensent le couple ou l'entourage, la décision est particulièrement dure à prendre et à vivre.

Le regard des autres joue également un rôle prépondérant dans le vécu d'une IVG. Il arrive que la famille ou les amis ne comprennent et/ou n'acceptent pas la décision. Il arrive aussi que la femme ne souhaite mettre personne au courant et vive le processus dans la solitude.

Le délai légal pour interrompre étant de 12 semaines depuis la date des règles précédentes, la prise de décision doit se faire rapidement. Il est important de pouvoir prendre la décision en connaissance de causes et bénéficier du temps de réflexion nécessaire, lorsque cela est possible. En cas de questions, d'ambivalence ou tout simplement pour être accompagné professionnellement dans cet événement, les plannings familiaux et centres de grossesse sont une ressource.

Même si la plupart des femmes se remettent bien après l'intervention, le vécu d'une IVG est très variable d'une personne à l'autre, d'une situation à l'autre : soulagement, tristesse, culpabilité ; besoin de passer rapidement à autre chose ou de faire le deuil...

Ce qui est plus certain, c'est que cette décision n'est jamais banale dans la vie d'une femme ou d'un couple. **Il est souvent difficile et douloureux de prendre cette décision.**

Si la femme ou le couple éprouve de la détresse, la souffrance peut avoir tendance à être minimisée étant donné la nature « volontaire » de l'IVG. La femme elle-même peut se convaincre de réprimer sa souffrance et se forcer à assumer seule sa décision. Le sentiment de culpabilité, vécu et réparti de manière très variable, peut réapparaître plus tard dans la vie de la personne selon les épreuves qu'elle traverse. **Certaines femmes auraient besoin de soutien et n'osent pas toujours le demander car elles ne se sentent pas légitimes d'y avoir droit.** Or, toutes les femmes ou les couples qui le souhaitent doivent pouvoir bénéficier d'un soutien adéquat, respectueux et dénué de jugement.

L'IVG reste un événement bouleversant qui peut marquer. Prendre le temps de s'interroger sur le sens de cet événement dans son existence, dans son couple, dans sa famille peut aider. Certaines femmes auront besoin de plus de temps, d'autres se surprendront à y repenser plus tard dans leur vie. À tout moment, il paraît nécessaire de pouvoir en parler librement et vivre un **processus de deuil comme pour toute autre perte de grossesse.**

## TEMOIGNAGE

« Mon P'tit Bout,

Voilà. Il est presque 20h. Dehors, il fait nuit. Depuis longtemps.

Voilà. « Ça a été tout seul... Comme une lettre à la Poste... » a dit l'infirmière. J'ai pas pleuré. Pas devant elle. Je devrais m'en vouloir et c'est à elle que j'en veux. Quelle idiote. « ça »... C'est toi qu'elle a appelé « ça », mon P'tit Bout, mon bébé qui ne sera jamais... à qui je n'ai pas donné le droit d'être...

Mon bébé qui ne verra jamais le jour, jamais la nuit. (...) Volontairement. Tu es passé comme une lettre à la Poste, mais tu vois, Bébé, je crois que tu es là, que tu es quelque part... Je ne t'ai pas laissé grandir dans mon ventre, mais tu existes. Tu existeras toujours, au moins dans ma tête. Alors, tu vois, la lettre, je te l'écris. Je ne t'ai jamais parlé, ni avant, ni maintenant. Tout a été vite, P'tit Bout, trop vite. Tu n'es plus là. Tu n'as jamais été vraiment là. Je ne t'ai pas senti, pas ressenti. C'est comme si je n'avais jamais été... enceinte. Dur à écrire, enceinte. Ça fait bonheur, amour, Maman et Papa repeignent la chambre pour Bébé, rose ou bleu ? Garçon ou fille ? ... Ça fait naissance, biberons, photos, première dent, première bouillie, premiers pas, premiers mots... Premier vélo, premier jour d'école, bougies sur un gâteau... ça fait Vie. Ça fait mal.

Ça fait mal, P'tit Bout. J'ai mal. »

## BIBLIOGRAPHIE

- Santé Sexuelle Suisse *L'interruption de grossesse en Suisse*. Santé Sexuelle Suisse, 2011
- Kellerhals J. & Pasini W. *Le sens de l'avortement : Etude psycho-sociologique*. Librairie de l'Université de Genève, 1976
- Rondot-Mattauer B. *Interruption volontaire de grossesse : La dynamique du sens*. Erès, 2003
- Avon B. *A l'écoute du symptôme IVG. Accompagner la relation*. Chronique Sociale, 2004